



Agent de signalisation voirie (spécialité verticale)

Catégorie C

Employeur : RENNES METROPOLE

Direction :

Direction de la Voirie

Effectif : 487

Leur raison d'être : Direction mutualisée (Ville de Rennes et Rennes Métropole), avec des services centraux et des Plateformes de Voirie, elle assure l'aménagement et l'entretien de la voirie et de ses équipements : voirie, ouvrages d'art, éclairage public, signalisation, régulation de trafic, stationnement payant, propreté, logistique événementielle...

Le sens de ce poste :

L'agent de signalisation réalise la pose et l'entretien de la signalisation routière (panneaux de police, directionnelle, plaques de rue, signalisation temporaire) et de signalétique spécifique (bâtiments par exemple). Il a donc des interventions variées sur une journée et parfois urgentes à gérer qui demandent autonomie et capacité d'adaptation. Il peut également être amené à intégrer l'équipe de signalisation horizontale pour les besoins du service. Dans ce cadre, il doit s'adapter aux spécificités des missions de la signalisation horizontale.

Environnement et conditions de travail :

Horaires : 37h30 par semaine

Lieu de travail : 14 rue Jean Marie Huchet

Matériel(s) à disposition : dotation vestimentaire et EPI

Missions de suppléance : suivant besoin des chantiers, affectation possible et ponctuelle à des interventions signalisation horizontale

Télétravail : non

Autres : astreinte voirie et viabilité hivernale voirie

Service :

Plateforme de Voirie de RENNES

L'équipe : La plateforme de voirie a en charge l'exploitation, la maintenance et l'amélioration du domaine public routier. L'équipe régie est composée de plusieurs antennes dont une antenne signalisation forge pilotée par un technicien

Effectif Service : 102

Éléments de statut:

Cadre d'emploi : Agent technique

Parcours : P2.

Éléments complémentaires de rémunération : régime indemnitaire

N° du poste : A définir

Date de mise à jour de la fiche de poste : juillet 2024

Vos 3 principales missions :

1-Maintenance et entretien de panneaux de signalisation verticale

- Réalisation de patrouille (programmée),
- Relevé des anomalies (en autonomie au quotidien) et transmission au responsable d'unité,
- Contrôle de l'état des panneaux et des mats avant rénovation
- Nettoyage de la signalisation en place,
- Pose et dépose de panneaux,
- Pose et dépose de mats (hauteur comprise entre 1m et 4m) y compris la réalisation de terrassement manuel et de massif béton

2-Gestion du chantier

- Lecture et compréhension des plans d'implantation et de la nomenclature des panneaux,
- Préparation de l'intervention (chargement du matériel nécessaire, des panneaux adéquats, vérification du contenu du véhicule en autonomie),
- Préparation et création de panneaux en atelier (montage, impression lettrage),
- Réalisation de pose et dépose en autonomie et en respectant la réglementation spécifique à l'instruction interministérielle sur la signalisation routière,
- Respect des règles de sécurité sur voie publique,
- Savoir être réactif pour des interventions urgentes et non programmées,
- Transmettre tous les soirs du bilan d'interventions au responsable d'unité (remplira les bons GIMA sur la version Nomade à venir),
- Participation à la gestion du stock en informant le responsable d'unité du matériel disponible

3-Spécificité du poste

- utilisation régulière de matériel électroportatif,
- port de charge lourde (panneaux, mats),
- travail en hauteur (nacelle),
- Intervention urgente régulière,
- formation des nouveaux arrivants et partage de compétence et/ou connaissance pour assurer la continuité du service public

Compétences

Les compétences relationnelles :

- Qualités relationnelles et sens du travail en équipe
- Partage des connaissances
- Prise d'initiative et communication bienveillante
- Souci du travail bien fait
- Sens du service public, communication adaptée aux usagers

Les compétences nécessaires pour la prise de poste :

- Permis B exigé
- Connaissances techniques dans le domaine de la signalisation routière
- Maîtrise de la langue (orthographe), capacité à déchiffrer une nomenclature technique
- Lecture et analyse de plans, et transposition sur le terrain en autonomie

Les compétences pouvant être acquises une fois en poste :

- Outils Métiers : machine à lettrer
- AIPR opérateur
- Maîtrise outils informatiques (intranet, GIMA nomade, OUTLOOK, tablette numérique, Qfiel pour astreinte)